



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°52 AOÛT 2017



02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

09

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

14

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

15

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

16

OFFRES D'EMPLOI

18

AVIS PUBLICS

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU CRIEUR PUBLIC
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca



DU NOUVEAU DANS LA DIVISION INFRASTRUCTURES

Le 31 juillet dernier, Mme Erika Gilbert est entrée en poste. Elle occupe le poste de chef de division, Infrastructures. Spécialisée en gestion des eaux, elle sera un grand atout pour la Ville de Coaticook. De plus, après le départ du technicien de l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit, il y aura quelques mouvements de personnel dans cette division.



RENOUVELLEMENT DU PROJET DE GDP D'HYDRO-QUÉBEC

L'année dernière, la Ville de Coaticook s'était inscrite dans le projet « Gestion de la demande de puissance » (GDP) d'Hydro-Québec. Le projet consiste à réduire la demande de puissance d'Hydro-Coaticook auprès d'Hydro-Québec lorsque l'organisme en fait la demande. À la lumière des résultats positifs de cette première expérience, le conseil municipal a demandé à Hydro-Québec de renouveler l'expérience pour l'hiver 2017-2018. C'est avec plaisir que le conseil municipal a appris que la Ville de Coaticook était acceptée dans le programme pour une deuxième année.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À L'HÔTEL QUEEN

Une fois de plus cette année, il y aura des fouilles archéologiques sur le site de l'Hôtel Queen. Elles auront lieu entre le 21 août et le 1^{er} septembre. Après les découvertes de l'année dernière, le contour du premier bâtiment, un revolver, une paire de patins, une pelle à charbon et bien d'autres artefacts, les archéologues sont très heureux de revenir creuser le site. Ils espèrent découvrir, entre autres, le deuxième bâtiment et découvrir les réseaux d'aqueduc et d'égout qui se rattachent à la salle de toilette découverte en 2014. Il est bien de rappeler que les objets découverts sont nettoyés et remis au Musée Beaulne dans le but de créer une exposition dans quelques années. Certains artefacts ont quant à eux été remis au Centre de conservation du Québec pour subir un nettoyage particulier de façon à les conserver dans un meilleur état. Ils seront ensuite remis au Musée Beaulne.



PHOTO : FACEBOOK DE L'EXPOSITION
VALLÉE DE LA COATICOOK

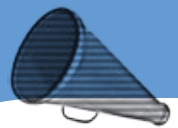
BEAUCOUP D'ÉVÉNEMENTS À COATICOOK

Au cours des dernières semaines, plusieurs événements se sont tenus à Coaticook : le Rodéo Vallée de la Coaticook, l'Expo Vallée de la Coaticook et le Demi-marathon. Le conseil municipal tient à remercier et à féliciter les différents conseils d'administration ainsi que les équipes de bénévoles qui ont contribué à l'organisation de ces différents rassemblements. Même si la météo n'a pas toujours collaboré, ces activités animent beaucoup notre ville et démontrent bien le dynamisme des gens de chez nous. Merci!

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- Dans la division Infrastructures, le prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Jacques est maintenant activé. Tout est fin prêt pour que les résidents procèdent à leur branchement. Dans les dernières semaines, des travaux majeurs pour le réseau pluvial ont été réalisés aux abords du pont Léon-C.-Drolet sur la rue Saint-Jean-Baptiste.
- Du côté de la Voirie, la partie du haut du chemin du 9^e-Rang est maintenant complétée. Dans le bas du chemin, il reste à terminer les travaux d'aqueduc et d'égout. Par la suite, une couche d'asphalte sera appliquée à l'automne. Des équipes exécutent actuellement des travaux préparatoires à l'asphaltage de certaines rues. La rue Saint-Paul Est a été recouverte d'une deuxième couche d'asphalte au cours des dernières semaines.
- Dans la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, les différentes équipes ont été très occupées avec les événements qui se déroulaient à Coaticook : Expo de la Vallée, Demi-marathon, tournoi de soccer et autres.
- Les équipes d'Hydro-Coaticook sont très occupées par différents travaux de ligne sur le territoire de la ville.



CULTURE



OLIVIER BROUSSEAU ET SES MUSICIENS À SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

19 août 2017

Souper à 19 h et spectacle à 20 h 30

Au coût de 45 \$

Olivier et ses musiciens présenteront leur spectacle à la Maison de l'arbre de Saint-Venant-de-Paquette au 12, chemin du Village, dans le cadre d'un souper-spectacle.

Venez savourer la bonne bouffe de notre chef Bruno Roy et les paroles, les voix et la musique d'Olivier Brousseau et de ses musiciens dans un contexte intimiste et chaleureux.

Qui sont-ils?

Olivier Brousseau est un auteur-compositeur-interprète estrien qui fait son petit bonhomme de chemin sur les routes de la musique depuis 1999. Il a cinq albums à son actif : *Goûter au ciel* (1999), *Chemin Sanssoucis* (2002), *J'ai mon voyage!* (2005), *Les bottines ben attachées* (2009) et *La ligne du temps* (2015). Son dernier opus a d'ailleurs été en nomination dans la catégorie « Album Roots de l'année » au GAMIQ 2015 et la chanson *La ligne du temps* a été en nomination dans la catégorie « Chanson de l'année SOCAN » au Gala Country 2016. Durant cette même année, Olivier a d'ailleurs participé à l'enregistrement de l'émission *Pour l'amour du country* avec Patrick Norman. À noter qu'il est également membre des formations de musique traditionnelle Le Bal à l'huile, Musique à bouches ainsi que Le Trio des Cantons. Sur scène à Saint-Venant, Olivier Brousseau (voix, guitare acoustique) sera accompagné de Stéphanie Blanchette (voix), Israël McIntyre (voix, podorythmie, percussions) et Mathieu Perreault (voix, guitare, banjo).

Information : olivierbrousseau.com

LOISIRS

UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE POUR LES JEUNES DES LOISIRS D'ÉTÉ DE COATICOOK!



Les 172 enfants inscrits aux Loisirs d'été de Coaticook ont eu la chance de voyager autour du monde tels des agents secrets. En effet, chaque semaine, les enfants découvraient un pays. Ils devaient réaliser des missions au cours de la semaine pour pouvoir passer à la prochaine destination. Les enfants ont eu la chance de visiter l'Angleterre, Madagascar, le Canada, l'Italie, la Chine, l'Égypte et le Mexique.

De plus, en lien avec le pays de la semaine, des activités et des sorties étaient organisées. Pour la semaine de Madagascar, les enfants ont fait une excursion dans le Parc de la Gorge de Coaticook et pour la semaine du Canada, les enfants ont visité le Village québécois d'antan de Drummondville. Avec l'aide de l'activité de financement marche-o-thon, les Loisirs d'été ont amassé assez d'argent pour la sortie à l'Expo Vallée de la Coaticook, pour une journée jeux gonflables et pour la Fiesta mexicaine qui a conclu l'été en grand!

Les enfants des Loisirs d'été ont également fait plusieurs activités culturelles et sportives. Notamment, ils ont assisté à la pièce de théâtre *Ça déménage!* du théâtre Poids plume et participé à un tournoi de hockey ainsi qu'à un Tea Party. Les plus jeunes ont eu le plaisir de participer à une activité de bricolage sur les insectes au Musée Beaulne de Coaticook. Enfin, tous les jeunes ont visité à plusieurs reprises notre bibliothèque municipale avec Samantha Honiball pour faire des activités originales en lien avec la littérature et la thématique de l'été. Les jeunes du groupe des 7-8 ans se sont rendus à la Maison familiale de Coaticook lors de la journée OR, pour visiter les personnes âgées et jouer une partie de bingo.

Toutefois, cet été n'aurait pas été le même sans le dynamisme, la patience et la créativité de nos animateurs Pixel, Kit Kat, Luciole, Mousseline, Barbotine, Coconut, Tournesol, Spatule, Jell-O, Doris, Comète, Paprika, Daisy, Cheerios et Oréo. Ils ont effectué un travail extraordinaire pour rendre inoubliable l'été de nos jeunes.

Enfin, nous tenons à faire certains remerciements. Tout d'abord, il y a les membres de l'Association de soccer Coaticook-Compton pour leur collaboration. Ensuite, les sauveteurs de la Ville de Coaticook pour leur vigilance et leur dévouement durant les baignades quotidiennes. Puis, un merci spécial à l'école La Frontalière de Coaticook pour nous avoir prêté ses locaux lors des jours pluvieux. Sans oublier la Laiterie de Coaticook pour nous avoir fourni de la crème glacée au cours de l'été.

Merci et à l'an prochain!

Marimaude Landry (M&M), coordonnatrice générale
Christiane Hivert (Jellybean), coordonnatrice adjointe



APPEL À PROJETS

Un appel à projets du Fonds de développement de la MRC de Coaticook est en cours. Les organismes et municipalités ont **jusqu'au vendredi 13 octobre 2017, à 12 h**, pour déposer leur demande à la MRC de Coaticook. Pour connaître tous les détails et pour obtenir les documents requis, communiquez avec Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook, au 819-849-7083, poste 230.

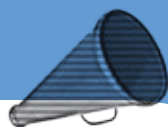
RAPPEL

FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il ne reste plus que trois semaines pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le 6 septembre 2017.

Rendez-vous sur le site de la MRC de Coaticook (mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.



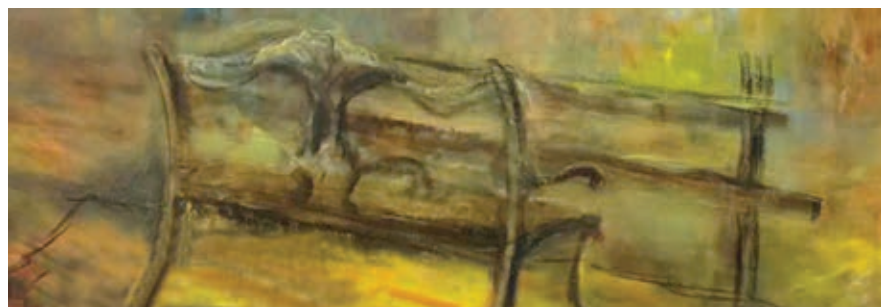


CULTURE

PROJET D'ARTS ET PLEIN AIR

50 NUANCES DE VERTS

Les 19 et 20 août 2017 à Coaticook et Compton!



Samedi 19 août au Musée Beaulne

Sur le terrain du Musée Beaulne (un chapiteau sera aménagé en plus de la pergola)

10 h Arrivée, café et thé seront offerts, proposition de faire des croquis à divers endroits au Musée, mais aussi dans Coaticook.

10 h 30 Jean-Pierre Pelletier nous parle croquis.

13 h Dîner fourni (hot dogs et hamburgers) au Musée, sous la pergola et le chapiteau.

Après-midi de création, peu importe votre médium. Aussi, pour ceux qui le désirent, possibilité de vivre l'expérience Thé et scone sur la véranda du Musée Beaulne à peu de frais, tout comme les expositions du Musée, ouvert jusqu'à 17 h (coût d'entrée : 8 \$ par adulte, 6 \$ par aîné, gratuit pour les 0-6 ans).

16 h Possibilité d'une activité littéraire (à déterminer)

18 h Souper-partage, sur le thème *50 Nuances de verts* (repas fraîcheur). Possibilité d'avoir des musiciens durant le souper.

Tout le monde apporte un petit quelque chose que nous allons nous partager pour le souper sur le terrain du Musée. Le participant doit apporter : ses outils d'artiste, une chaise pliante ou de camping, son mets à partager, son envie d'échanger avec d'autres artistes, sa bonne humeur et sa créativité.

Dimanche 20 août dans un jardin privé de Compton

Jardin privé situé à Compton (15 min de Coaticook, l'adresse vous sera dévoilée le samedi)

9 h 30 Déjeuner (fourni) composé de croissants, viennoiseries et muffins sera servi le dimanche matin au jardin situé chemin Vaillancourt à Compton. Ensuite, nous profiterons de l'avant-midi et du jardin pour pratiquer notre art et échanger.

12 h 30 Dîner. Ceux qui le désirent apportent un lunch pour le dîner qui clora l'activité.

Vous pouvez faire circuler l'invitation parmi vos amis artistes ou amateurs d'art... le tout se veut convivial et très informel. Par contre, si vous pouvez m'aviser de votre présence ou de votre absence pour que je puisse mieux préparer l'activité, je vous en serais reconnaissante.

Pour la soirée du samedi, voici deux suggestions d'activités : La tête dans les étoiles à Saint-Herménégilde, où des astronomes seront au sommet du mont Hereford pour admirer les perséides (manteau chaud et couverture à prévoir) ou encore Foresta Lumina au Parc de la Gorge de Coaticook.

Janick Ericksen, artiste en résidence à Coaticook
(Facebook-Janick Ericksen Artiste ou janickericksen@gmail.com)

COMMUNAUTAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE À BAS PRIX À LA MAISON DE LA FAMILLE

La Maison de la famille organisera encore cette année son **événement de la rentrée scolaire le 23 août de 13 h à 19 h**, où toutes les familles de la MRC qui se préparent pour la rentrée en septembre sont invitées. Des articles scolaires de base (crayons, cahiers, cartables...) seront offerts gratuitement. Grâce à la précieuse collaboration du Centre d'action bénévole, la boutique Mod-Écolo offrira des vêtements pour enfants et adolescents à seulement 0,25 \$ le morceau. L'année dernière, 45 familles ont bénéficié de l'événement de la rentrée scolaire de la Maison de la famille et ce sont 74 enfants qui ont complété leur garde-robe du printemps à bas prix. Toutes les familles ayant des enfants d'âge scolaire sont invitées au 23, rue Cutting, le 23 août de 13 h à 19 h, afin de profiter de cette occasion d'économiser en vue de la rentrée scolaire. Petits et grands auront également la chance de faire une pause-causerie pour échanger au milieu de vie. Une collation sera offerte sur place. Nous vous attendons en grand nombre!

Information : 819-849-7011, poste 231

COMMUNAUTAIRE

PORTES OUVERTES DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ET DE LA MAISON DE LA FAMILLE : NOS BÉNÉVOLES VOUS REÇOIVENT!



Le CAB et la Maison de la famille invitent la population à des **portes ouvertes le jeudi 14 septembre, de 15 h à 19 h**, aux locaux du CAB, au 23, rue Cutting, à Coaticook.

Cette année, le thème **Les bénévoles vous reçoivent!** se veut un rappel de la mission première du CAB, qui est la promotion du bénévolat et le développement de l'action bénévole.

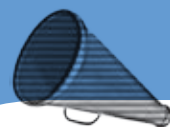
« Notre journée portes ouvertes est pour nous une occasion unique d'échanger avec la population de la MRC et de mettre en lumière la contribution importante de nos bénévoles, ainsi que le travail de notre équipe », explique Marjorie Tyroler, directrice générale de l'organisme.

Ainsi, plusieurs bénévoles seront sur place afin d'expliquer les services offerts par le CAB et la Maison de la famille.

La population pourra donc mettre un visage sur ces précieux travailleurs de l'ombre et mieux connaître tout le travail qu'ils accomplissent.

Les visiteurs pourront également découvrir comment s'impliquer comme bénévole, non seulement au CAB, mais aussi dans plusieurs autres organismes, en lisant les annonces d'offres de bénévolat sur le Babillard du bénévolat.

Finalement, les personnes présentes pourront aussi apprécier le nouvel aménagement de la Boutique Mod-Écolo et y voir des mannequins vivants, déguster des plats de la popote roulante, visiter le salon de la Maison de la famille et avoir la chance de gagner un prix de présence.



QUELLE SERA LA COUPE FINALE?

11^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF ANNUEL AU PROFIT DE LA FONDATION DU CSSS

SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR DE
M. BERTRAND LAMOUREUX, MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Vous êtes invités au tournoi de golf au profit de la Fondation du CSSS. Cette 11^e édition ne manquera pas d'animation sous la présidence d'honneur d'un homme impliqué et généreux. En effet, M. Bertrand Lamoureux, maire de la Ville de Coaticook, lors de son dernier mandat, met sa tête à prix pour la fameuse « COUPE » du tournoi. Les organisateurs sont très fiers qu'il ait accepté le rôle de président d'honneur et qu'il s'associe, couette par couette, à cette activité-bénéfice, une des plus importantes pour la Fondation du CSSS.

Les sommes récoltées de cette tradition contribuent annuellement à l'achat d'équipements spécialisés et permettent de soutenir des services d'une grande qualité au sein du milieu hospitalier de Coaticook.

Pour une bonne cause, ce n'est pas en « criant ciseau » que cette collecte de fonds sera un succès! Vous êtes donc invités à encourager M. Bertrand Lamoureux et les nombreux bénévoles de la Fondation du CSSS, en contribuant généreusement et en participant en grand nombre à cette journée festive!

Inscriptions et informations :
Roger Garceau 819-849-4733 / info@ccircoaticook.ca



DU MAIRE ET DES POMPIERS
DE COATICOOK

MERCREDI 23 AOÛT DE 13 H À 19 H

Caserne des pompiers
150, rue Child, Coaticook



À voir absolument!
La tête
dans les étoiles

Le samedi 19 août 2017
au sommet du
Mont Hereford

Vers 21 h

Observation des étoiles, loin des sources lumineuses avec la collaboration du Club des astronomes amateurs de Sherbrooke Robert Véronneau et 3 astronomes avec leurs télescopes

- Habillement chaud de mise

- 3 montées en navette
19 h 20 | 20 h | 20 h 40

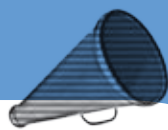
(dernière montée au pied de la montagne)



Municipalité de
St-Herménégilde

En cas de pluie, remis à une date ultérieure.
Les lumières blanches sont interdites durant l'activité.

Pour vérification, téléphonez
au 819-849-4443



À L'AFFICHE

ACTI-SPORTS

MRC Coaticook

PROGRAMMATION AUTOMNE 2017

SESSION 1 : DU 18 SEPTEMBRE AU 12 NOVEMBRE

SESSION 2 : DU 13 NOVEMBRE AU 21 JANVIER

Inscription session 1 : Du 5 au 14 septembre

Inscription session 2 : Du 30 octobre au 10 novembre

En ligne : actisportscoaticook.ca

Par téléphone : 819-849-7016

En personne : MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h, le vendredi de 8 h 30 à midi

ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

ABDOS-FESSIERS avec Simon Benoit

Samedi 10 h 30 | 88 \$

Prêt pour des fesses d'acier et un bedon de béton? Renforcez la tonicité de vos abdominaux et de vos fessiers grâce à une série d'exercices musculaires et cardiovasculaires.

ACTI-SENIOR avec Ashleigh Tremblay

Samedi 12 h 30 à 14 h | 88 \$

Un entraînement complet comprenant des exercices en salle d'entraînement (30 minutes), suivi d'une session d'aquaforme en piscine (45 minutes).



RANDO PERFORMANCE avec Ashleigh Tremblay

Samedi 11 h | 88 \$

Partez à la découverte de la ville de Coaticook à travers divers parcours dans une alternance d'exercices cardiovasculaires et musculaires ponctuée de périodes de récupération.

SPINNING avec Guillaume Leblanc et Francis Brouillard

Tout le monde en selle, on se prépare pour une heure de haute intensité! Un entraînement de groupe sur vélo au son rythmé de la musique que vous n'oublierez pas de sitôt! Offert grâce à la contribution du Fonds Tillotson de la région de Coaticook.

		1X/sem.	2X/sem.
Adulte	Mardi 20 h	88 \$	140 \$
Adulte	Jeudi 17 h 45		
Parent-enfant	Vendredi 19 h	138 \$	S. O.

MULTISPORTS avec Simon Benoit

Samedi 9 h | 68 \$ | 5 à 10 ans

Une occasion unique et ludique d'explorer divers sports collectifs en apprenant des techniques de base suivies d'une période de jeu.

TOUS LES PRIX
INCLUENT LES TAXES
LORSQU'APPLICABLES.

OSEZ EXPLORER!

Du 18 au 24 septembre inclusivement, essais gratuits pour tous les cours portant ce sigle . Aucune inscription requise.

ENTRAÎNEMENT PROLONGÉ!

Inscrivez-vous dès maintenant au même cours pour 16 semaines consécutives (sessions 1 et 2) et obtenez 15 % de rabais.



YOGA avec Caroline Thériberge, professeure yoga certifiée et ergothérapeute

Une approche du yoga axée sur la gestion du stress et l'apprentissage de la respiration, afin d'améliorer le tonus, la souplesse, l'endurance, ainsi que le niveau d'énergie au quotidien.

	Débutant	Lundi 19 h 15		
	Intermédiaire	Lundi 17 h 45	1X/sem. 108 \$	2X/sem. 170 \$
NOUVEAU!	Yoga sportif	Mercredi 17 h 45		

DANSE POUR ENFANTS avec Mélodie Nadon

Des cours amusants pour les enfants curieux qui permettent d'explorer l'univers de la danse dans toute sa diversité, ses rythmes et ses mouvements.

NOUVEAU!	Initiation danse	3 à 5 ans	Samedi 8 h 30	58 \$
	Ballet classique		Samedi 9 h 30	
	Multidances	5 à 8 ans	Samedi 10 h 30	68 \$
NOUVEAU!	Hip Hop		Samedi 11 h 30	

JUDO POUR ENFANTS avec Sensei Sylvain Laverdière

Découvrez une discipline qui allie la technique, la maîtrise de soi et le respect. Invite ton papa ou ta maman à se joindre à toi pour seulement 38 \$!

5 à 7 ans	Samedi 9 h	78 \$
8 à 12 ans	Samedi 10 h	88 \$

COURS MONITEUR EN SÉCURITÉ AQUATIQUE avec Katherine Paradis

398 \$ (manuel inclus)

Devenez moniteur Croix-Rouge en natation et joignez-vous à l'équipe aquatique d'Acti-Sports! Préalables : avoir 15 ans au 10 décembre 2017 et avoir réussi le cours de Croix de bronze. Les participants doivent être disponibles :

Évaluation des techniques : 18 septembre de 13 h à 16 h (journée pédagogique)

Volet en ligne : 20 heures

Stage d'enseignement : 8 heures

Volet en classe et piscine : 2 et 3 décembre de 9 h à 16 h
9 et 10 décembre de 9 h à 16 h

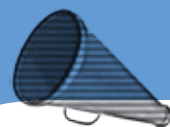
COURS COMBINÉ MÉDAILLE DE BRONZE-CROIX DE BRONZE | 398 \$

Offert par Sauvetage Perf-O-Max (Tristan Martineau).

Préalables : être âgé d'au moins 13 ans à l'examen final

Les participants doivent être disponibles :

- Samedi de novembre de 8 h à 17 h
- Dimanche de novembre de 8 h à 12 h
- Samedi 2 décembre (Examen)
- Dimanche 3 décembre (Examen)



ACTIVITÉS DÉCOUVERTES **GRATUIT!**

HOCKEY SUBAQUATIQUE

Venez essayer ce sport d'équipe aquatique hors du commun! Date et heure de l'événement à déterminer, soyez à l'affût.



PICKLEBALL

Samedi 23 septembre | 12 ans et plus

En collaboration avec la Fédération québécoise de pickleball, venez découvrir ce sport de raquette en émergence s'inspirant des mouvements du tennis et du badminton. Date et heure de l'événement à déterminer, soyez à l'affût. Inscriptions limitées.



ACTIVITÉS EN PISCINE

COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR

Avec la participation des parents	Étoile de mer	4 à 12 mois	Samedi 8 h 30 • Dimanche 9 h	78 \$
	Canard	12 à 24 mois	Samedi 9 h • Dimanche 9 h 30	
	Tortue de mer	24 à 36 mois	Samedi 9 h 30 • Dimanche 10 h	
Sans la participation des parents	Loutre de mer	3 à 5 ans	Samedi 10 h • Dimanche 10 h 30	78 \$
	Salamandre	3 à 5 ans	Vendredi 18 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 9 h	
	Poisson-lune	3 à 6 ans	Vendredi 18 h 30 • Samedi 9 h • Dimanche 9 h 30	
Junior	Niveau 1	Selon les aptitudes de l'enfant 5 ans +	Vendredi 19 h • Samedi 9 h 30 • Dimanche 11 h	88 \$
	Niveau 2		Vendredi 19 h 30 • Samedi 10 h • Dimanche 11 h 30	
	Niveau 3 et 4		Vendredi 18 h • Samedi 10 h 30 • Dimanche 10 h	
	Niveau 5 et 6		Vendredi 19 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 11 h	
	Niveau 7 et 8		Vendredi 18 h • Samedi 9 h 30	
	Niveau 9 et 10		Vendredi 19 h • Samedi 10 h 30	

SESSION INTENSIVE DU 18 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE (durée 4 semaines)

Sans la participation des parents	Loutre de mer	3 à 5 ans	Samedi ET dimanche 8 h 30	78 \$
	Salamandre	3 à 5 ans	Samedi ET dimanche 9 h	
	Poisson-lune	3 à 6 ans	Samedi ET dimanche 9 h 30	
Junior	Niveau 1	Selon les aptitudes de l'enfant 5 ans +	Samedi ET dimanche 10 h	88 \$
	Niveau 2		Samedi ET dimanche 10 h 30	
	Niveau 3 et 4		Samedi ET dimanche 11 h	
	Niveau 5 et 6		Samedi ET dimanche 9 h	
	Niveau 7 et 8		Samedi ET dimanche 10 h	
	Niveau 9 et 10		Samedi ET dimanche 11 h	

AQUAFORME

		1X/sem.	2X/sem.
Débutant	Mardi 18 h	98 \$	150 \$
Intermédiaire	Mardi 19 h		
Aquajogging	Mercredi 18 h		
Aquabootcamp (entraînement à haute intensité)	Mercredi 19 h	98 \$ ou 14 \$/cours	58 \$
Aquaforme prénatal	Jeudi 18 h		
Aquapoussette (bébés de 6 mois à 3 ans) Siège flottant fourni. Durée : 30 min.	Jeudi 15 h 45		

ENTRAÎNEMENT NATATION

Idéal pour travailler le système cardiovasculaire et maintenir une bonne forme physique. Niveaux débutant à avancé.

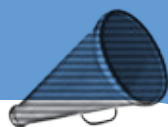
Adultes (15 ans et plus)	Lundi 17 h	98 \$
Ados (9 à 14 ans)	Mardi 17 h	88 \$

COURS PRIVÉS DE NATATION

Coût : 25 \$/30 minutes | 40 \$/heure

Pour apprendre à nager ou simplement améliorer ses techniques de nage, Acti-Sports vous offre des cours privés adaptés à vos besoins et vos objectifs. Appelez-nous!

- Cours offerts à tous et pour tous les niveaux.
- Formation individuelle ou en petit groupe (max. 3 pers.)



À L'AFFICHE

ACTIVITÉS LIBRES

À COMPTER DU 5 SEPTEMBRE

HORAIRE

Activités	Couloirs de nage de 20 h à 21 h	Horaire régulier	Journées pédagogiques	Temps des fêtes
Bain libre		Lundi 19 h - 21 h Mardi 20 h - 21 h Mercredi 16 h 30 - 18 h • 20 h - 21 h Jeudi 16 h 30 - 18 h • 19 h - 21 h Dimanche 13 h - 16 h	Les 10 et 17 novembre, 8 décembre et 8 janvier venez nager de 13 h à 16 h.	Du 26 au 29 décembre, venez nager de 13 h à 16 h.
Badminton		Mardi et jeudi 19 h - 21 h		
Salle d'entraînement		Lundi au vendredi 15 h 30 - 21 h Samedi 8 h 30 - midi		

GRATUIT!

Votre premier programme d'entraînement
personnalisé élaboré par nos kinésithérapeutes
Guillaume et Jonathan

TARIFS

Activités	Une entrée	Carte 10 entrées	Abonnement SESSIONS 1 et 2 Prix par activité (5 mois)	Abonnement ANNUEL Prix par activité (septembre à mai)
Bain libre			14 ans et moins : 55 \$ Étudiant/60 ans et plus : 75 \$ Adulte : 105 \$ Famille : 185 \$	14 ans et moins : 95 \$ Étudiant/60 ans et plus : 130 \$ Adulte : 180 \$ Famille : 320 \$
Badminton	14 ans et moins : 3 \$ Étudiant/60 ans et plus : 4 \$ Adulte : 6 \$ Famille : 10 \$	14 ans et moins : 27 \$ Étudiant/60 ans et plus : 36 \$ Adulte : 54 \$ Famille : 90 \$	Étudiant/60 ans et plus : 90 \$ Adulte : 175 \$ Couple : 2 ^e à moitié prix	Étudiant/60 ans et plus : 155 \$ Adulte : 300 \$ Couple : 2 ^e à moitié prix
Salle d'entraînement				
CARTE Acti-Sports	Accès illimité à toutes les ACTIVITÉS LIBRES incluant le bain libre, le badminton et la salle d'entraînement		Étudiant/60 ans et plus : 125 \$ Adulte : 210 \$	Étudiant/60 ans et plus : 215 \$ Adulte : 365 \$

LIGUE DE TENNIS INTÉRIEUR

En partenariat avec Tennis Coaticook, les joueurs de tous niveaux sont invités à mettre en pratique leur savoir-faire les lundis, mardis et mercredis dès 19 h dès novembre. Pour plus d'information : tenniscoaticook@gmail.com.



VIENS CÉLÉBRER TON **ACTI-FÊTE** AVEC NOUS!

Coût par enfant : 15 \$ sans piscine | 17 \$ avec piscine

Offrez à votre enfant un anniversaire mémorable qui bouge et qui éclabousse! Activités sportives personnalisées, animation en piscine, jeux flottants, sacs à surprises, maïs soufflé, jus, invitations prêtes-à-imprimer, salle de fête décorée et bien d'autres.

Offert les samedis seulement de 13 h à 16 h.

LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS

- Location à la session ou à l'heure
- Rabais de 10 % pour les organismes à but non lucratif
- Réservation par téléphone au 819-849-7016

Plateaux sportifs	Tarif horaire régulier*
Gymnase La Frontalière	40 \$
Gymnase double Laiterie de Coaticook	75 \$
Demi-gymnase double	45 \$
Salle de danse (salle des miroirs)	25 \$
Palestre	30 \$
Piscine (frais de sauveteur : 22,50 \$/h)	50 \$

* Les taxes (TPS et TVQ) s'ajoutent aux montants.

ICI ON PASSE À
L'Action
POUR LE
climat

**ÉLECTRIFICATION
DES TRANSPORTS
DANS LES
ENTREPRISES**

**ÉCONOMISEZ TOUT EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT EN
CONVERTISSANT VOS VÉHICULES CORPORATIFS À L'ÉLECTRIQUE!**

20 septembre 2017
16h30 à 18h30
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
15\$ (gratuit membres du CREE)
bouchées servies sur place
[Formulaire d'inscription](#)

→ Véhicules électriques 101
→ Installation d'une borne électrique
→ Présentation de cas à succès en Estrie
→ Essais routiers
[Programmation détaillée](#)

Pour plus d'informations, contactez:
Geneviève Pomerleau
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
Téléphone : 819-821-4357
g.pomerleau@environnementestrie.ca



LES FERMÈRES SAINT-MARC

C'EST QUOI?

C'EST POUR QUI?

C'EST QUAND?



C'est une association de femmes dynamiques de 14 ans et plus qui sont fières de partager et de transmettre leurs connaissances et le patrimoine artisanal, que ce soit tissage, tricot, crochet, couture et bien d'autres nouveautés. Tous les mois, nous avons une activité spéciale comme un souper pour une occasion, un invité, une démonstration, un cours de Zumba sur chaise et bien plus. Si vous voulez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenues!

C'est en toute amitié que chaque deuxième lundi du mois à partir de septembre, les femmes se rencontrent et partagent leurs savoirs. La réunion a lieu au sous-sol de l'église Saint-Edmond à 19 h. Au plaisir de vous rencontrer!

Information : Louise, 819-849-3633
ou Lise, 819-849-4605

GÉRER ET RÉGLER UN CONFLIT... AUJOURD'HUI À LA PORTÉE DES CITOYENS!

COMMUNAUTAIRE

C'est en 2003 que les tout premiers citoyens s'engageaient dans un projet venant aider d'autres citoyens aux prises avec un conflit. Quatorze ans plus tard, ils sont 254 médiateurs citoyens bénévoles à travers le Québec.

Ils font partie de ce qu'on appelle les unités de médiation citoyenne qui sont mises sur pied par les organismes de justice alternative du Québec membres du ROJAQ. Les 29 unités de la province témoignent, dans chaque communauté — qu'elle soit une municipalité, une ville, une coopérative d'habitation, etc. — d'un changement dans notre société, porté par l'autonomisation (*empowerment*) et la participation citoyenne.

Ce sont des citoyens de partout qui favorisent ainsi l'accès à la justice en accompagnant leurs pairs dans la gestion de leurs conflits. Ils participent à la vie en communauté en favorisant la cohésion sociale ainsi que de meilleures relations entre citoyens.

En Estrie, c'est l'organisme de justice alternative Le Pont qui plante, avec des citoyens de chaque MRC, les unités de médiation citoyenne. Il existe actuellement trois unités, comptant une vingtaine de médiateurs, soit le Service de médiation citoyenne de Sherbrooke (2003), la Ligne du bon voisinage de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (2007) et l'Unité de médiation citoyenne du Memphrémagog (2015). L'organisation travaille à en créer une quatrième dans votre MRC.

Cette nouvelle unité de gestion des conflits, par et

pour les citoyens, est un projet collectif basé sur la communication, le dialogue et l'amélioration des relations entre les citoyens, qui leur permet de se réapproprier le pouvoir sur leur situation. La médiation citoyenne offre un lieu de rencontre confidentiel et accessible où une tierce personne, impartiale, qui facilite la communication, s'assure du volontariat des personnes et veille à ce que les échanges se déroulent dans le respect des droits de chacun.

Un citoyen qui désire faire partie d'une unité de médiation reçoit gratuitement une formation, du soutien et de la supervision de l'organisme de justice alternative Le Pont.

Un citoyen aux prises avec un conflit pourra faire appel à l'unité de la MRC de Coaticook, sans frais et avec le soutien du service de police et de sa municipalité.

Vous désirez en connaître davantage sur le projet et sur la médiation citoyenne? Vous êtes cordialement invités à une séance d'information qui se tiendra le 12 septembre prochain, de 19 h à 20 h, au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, situé au 23, rue Cutting.

Information : Michèle Laliberté, intervenante
sociocommunautaire
Organisme de justice alternative Le Pont
michele.laliberte@lepontoja.org
819-345-1638



l'éveil Ressource
communautaire
en santé mentale

SANTÉ
BIEN-ÊTRE

ATELIER DE CRÉATION ET DE CROISSANCE PERSONNELLE

DÉBUT DE LA SESSION D'AUTOMNE DANS
LA SEMAINE DU 25 SEPTEMBRE 2017

Cours offerts :

ATELIER DE PHOTO

Mercredi de 9 h à 11 h 30 (toutes les deux semaines)

L'atelier a pour objectif d'utiliser la photographie comme moyen d'expression afin d'apprendre à mieux se connaître.

Coût membre : gratuit pour 5 ateliers

ATELIER D'AQUARELLE

Mercredi de 13 h 30 à 16 h

À l'aide d'un pinceau et d'une technique de mélange de pigments de couleur, l'élève apprend à laisser aller sa fibre créatrice dans un acte de création sans jugement.

Coût membre : 40 \$ pour 10 ateliers

ATELIER DE BIJOUX

Lundi de 9 h à 11 h 30 (toutes les deux semaines)

À l'aide de plusieurs techniques et matériaux, l'élève crée des bijoux au goût du jour.

Coût membre : 30 \$ pour 5 ateliers

ATELIER DE CROISSANCE PERSONNELLE

Lundi de 13 h 30 à 16 h

Ces rencontres de groupe permettent d'aborder différents thèmes comme l'estime de soi, le lâcher-prise, le changement, etc.

Coût membre : gratuit

Information ou inscription : 819-849-3003



À SAVOIR



AINÉS

HORAIRE DES ACTIVITÉS

LUNDI

Taï-chi : de 9 h 30 à 11 h 30

Danse : de 13 h 30 à 15 h,
dès le 18 sept.

Zumba : de 18 h 30 à 20 h 30

MARDI

Marche lente : de 8 h 45 à 9 h 30

Belle et mince : de 11 h à 18 h

Journée spéciale des anglophones :
3^e mardi, de 11 h à 15 h

MERCREDI

Journée réservée
à la FADOQ Saint-Jean

Partie de cartes
le 1^{er} mercredi du mois

Ouvert tous les mercredis :
de 13 h à 16 h

Taï-chi : de 18 h à 21 h

JEUDI

Marche lente : de 8 h 45 à 9 h 30

Zumba : de 18 h 15 à 20 h 15

VENDREDI

Loisirs thérapeutiques :
48 vendredis de 10 h à 16 h

Exercices, conférences dès le
15 septembre, dîner communautaire
et jeux. Coût : 8 \$ (membres) et 10 \$
(non-membres)

Bingo de la FADOQ :
le 1^{er} vendredi du mois à 19 h

SAMEDI

Danse pour tous, tous les samedis :
de 20 h à 23 h 45, dès le 16 sept.

Souper automnal : 14 octobre

DIMANCHE

Armée de Marie

Information :
Micheline L. Michaud, 819-849-2200

LE SCOUTISME, UN LOISIR HAUT EN COULEUR!

LA SAISON SCOUTE 2017-2018 S'ANNONCE
PLUTÔT CHARGÉE EN AVENTURES!



Tu rêves d'un loisir où la débrouillardise bat son plein et où tu feras face à plusieurs défis aussi passionnants les uns que les autres?

Les scouts font des activités sportives, manuelles, créatives et communautaires. Ils bougent, font du camping et aiment la nature. Toutes ces activités permettent de développer la personnalité des jeunes. Mais cela les pousse aussi à apprendre le travail d'équipe, la débrouillardise et la confiance en eux.

C'est maintenant le temps pour toi d'embarquer dans une toute nouvelle aventure... inscris-toi aux scouts!

On t'offre également la possibilité de venir essayer pour une durée de trois semaines, et ce, gratuitement. Tu pourras par la suite t'inscrire officiellement.

Information ou inscription :
info@scoutscoaticook.com | 819-849-1094
facebook.com/5iemegroupescoutdecoaticook

LOISIRS

MUSÉE BEAULNE ATTRAITES EXTÉRIEURES : UN VÉRITABLE ATOUT

« L'art hors les murs ». Ce concept qui est en vogue depuis un certain temps dans les institutions muséales est concrétisé ces dernières années au Musée Beaulne par l'installation d'œuvres d'art dans la cour. D'abord, les personnages et les boules fabriqués en tiges de vigne par l'artiste Éric Guay piquent la curiosité des passants et des visiteurs. Ensuite, les bancs décorés par des œuvres d'artistes ne laissent personne indifférent. Pour l'instant, deux bancs décorés par les artistes Viviane Leblanc et Jean-François Quirion, achetés respectivement par la famille Cutting (Gerald Cutting) et la famille Marcoux (Luc Marcoux) sont installés. Quatre autres bancs le seront l'année prochaine.

Avant les œuvres d'art, des installations à caractère historique et patrimonial avaient pris place dans la cour du Musée, notamment le personnage Norton et le Jardin des pionniers, des projets réalisés grâce à la collaboration de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

En somme, ces initiatives permettent non seulement de donner une meilleure allure au Musée et d'augmenter son offre, mais surtout d'enrichir l'expérience de la clientèle qui commence sa visite à l'extérieur avant d'entrer dans le bâtiment. L'on peut aisément constater combien les visiteurs s'attardent à ces attraits tout en se prenant en photo à leurs côtés.

Cette tendance se poursuivra dans les années à venir avec la conception d'un plan général de mise en valeur du site.

Information : 819-849-6560
museebeaulne.qc.ca

CULTURE





ATELIERS AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017
DE 16 H À 20 H AU PAVILLON DES ARTS
116, RUE WELLINGTON

CHANT Nouvelle professeure

Jessica Paradis
819-347-8860 | jessica_paradis02@hotmail.ca

Lun. et/ou vend. du 8 sept. au 15 déc. (14 sem.)

- Cours de chant, piano et bien plus encore
20 \$ (30 min) | 30 \$ (45 min) | 40 \$ (60 min)
- Cours d'éveil en groupe (4 à 6 ans) 25 \$ (60 min)

DESSIN

Francine Giroux
819-849-7897 | stephbreton@live.ca

Les samedis du 16 sept. au 2 déc. (12 sem.)

Coût : 75 \$
De 9 h à 10 h (4 à 8 ans)
De 10 h 15 à 11 h 15 (9 à 13 ans)

ÉCOLE DE DANSE CONTRETEMPS

Sabrina Goulet-Rouleau
819-679-0642 | hola14sabrina@hotmail.com
dansecontretemps.ca

Les mardis du 10 sept. (13 sem.) au 12 déc. (relâche 31 oct.)

- Initiation 2-3 ans : de 16 h 50 à 17 h 30
Duo jazz-contemporain et hip-hop funky
140 \$ | 240 \$ pour l'année
- 4-5 ans et 6-8 ans : de 17 h 35 à 18 h 35
Duo jazz et funky
160 \$ | 280 \$ pour l'année
- 9-12 Ans : de 18 h 45 à 19 h 40
Duo jazz-contemporain et hip-hop
160 \$ | 280 \$ pour l'année
- Troupe préparatoire : de 19 h à 20 h 15
(approbation direction, 11 ans et plus)
Trio hip-hop, jazz et contemporain
350 \$

EXERCICES EN GROUPE

Catherine Germain, kinésiologue
819-345-1770 | catherine.germain.kin@gmail.com
catherinegermainkinesiologue.com

Du 5 sept. au 18 déc. (15 sem.)

(places limitées à 10/groupe)
127 \$ 1X/sem. | 235 \$ 2X/sem. | 340 \$ 3X/sem.

- 50 + :
lundi 9 h et 11 h | mardi 9 h et 10 h | jeudi 9 h
Exercices musculaires et cardiovasculaires modérés
- Stretching : lundi 10 h | jeudi 10 h et 11 h
- 50+ (aucun exercice au sol) : jeudi 13 h

HATHA YOGA

Lysanne Prévost
819-849-3007 | yoginily@yahoo.com

Du 5 sept. au 24 oct. (8 sem.)

100 \$ 1X/sem. | 180 \$ 2X/sem.
Lundi 19 h : yoga pour les braves
Mercredi 19 h : yoga pour tous

HULA HOOP, POUND, STEP-BOSU, ZUMBA

Johanne Dugrenier
819-679-9512 | balajo_d777@hotmail.com
johannedugrenier.com

Début le 18 sept. (relâche le lundi 9 oct.)

Lundi au jeudi, heures variées.
Informez-vous pour les heures et coûts.

Pound

Adulte : lundi, mardi, mercredi et jeudi
Enfant : mardi

Hula Hoop danse & fitness

Parent-enfant : lundi / Adulte : mercredi
Enfant intermédiaire : mercredi /
Enfant débutant : jeudi

Step-Bosu Mercredi

Zumba Lundi et jeudi

PEINTURE DÉCORATIVE À L'ACRYLIQUE Nouveau cours

Marcelle Brière
819-849-4796 | marcie42@hotmail.com

Les mardis du 12 sept. au 14 nov. (10 sem.)

Coût : 125 \$ | 14 h à 16 h

PHOTO DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Marc Hébert
819-849-6591 | marchebert25@gmail.com

Du 26 sept. au 7 nov. (7 sem.)

Coût : 125 \$
Mardi (débutant) de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi (intermédiaire) de 18 h 30 à 20 h 30

THÉÂTRE

Marie-Pier Audet
819-849-2613 | guybil@videotron.ca
mariepieraudet.com

Les mardis du 5 sept. au 19 déc. (12 sem.)

Dans un environnement de plaisir, de respect et d'abandon de soi, Marie-Pier propose aux participants des exercices, en groupe et à tour de rôle, et le travail de différentes scènes en duo pendant que les autres y assistent. Son but premier est de travailler avec les comédiens pour aller chercher la vérité de leur jeu, tout en leur donnant des pistes pour mieux comprendre le jeu théâtral.

Coût : 187,50 \$ (18 ans et plus)
De 18 h 30 à 21 h 30





FORFAITS OFFERTS AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK

Forfait chanson

8 spectacles pour 165 \$

jusqu'au 31 août 2017

*Hors forfait : 2Frères, Alex Nevsky et les spectacles d'humour

Forfait country

2 spectacles pour 45 \$

Forfait café-concert

déjeuner continental, viennoiserie

4 spectacles pour 65 \$

Dans le cadre du lancement de la programmation 2017-2018, le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook vous invite à bénéficier du **FORFAIT CHANSON OFFRANT 8 SPECTACLES POUR 165 \$**, avant le 31 août.

Le forfait à 165 \$ s'applique à l'ensemble des spectacles sauf ceux indiqués « hors forfait » et ceux d'humour. Après la date limite, soit le 31 août, le forfait passera à 7 spectacles pour 165 \$. Afin de sélectionner vos coups de cœur, visitez le pavillondesarts.qc.ca/programmation. Veuillez prendre note que la transaction pour le forfait chanson est disponible en personne, à la billetterie du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, au 116, rue Wellington, ou bien par téléphone au 819-849-6371.

Notre salle de spectacle vous offre également la chance d'épargner sur l'achat de billets pour l'ensemble des cafés-concerts de la programmation 2017-2018. En effet, vous pouvez assister à **4 SPECTACLES POUR 65 \$**, une économie totalisant 27 \$, pour voir MG3 (Montreal Guitar Trio) le 15 octobre 2017, Anne Hébert : une vie en poésie le 25 février 2018, Calum Graham le 18 mars 2018 et finalement Marina Thibeault le 15 avril 2018. Amateurs de musique country, le forfait **2 POUR 45 \$** est applicable sur l'achat d'un billet de spectacle pour Guylaine Tanguay qui sera sur scène le 17 novembre 2017. Cette offre comprend également la prestation de Cindy Bédard le 26 janvier 2018. Bons spectacles!

LES EXTINCTEURS PORTATIFS

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

La présence d'un extincteur portatif pourrait vous sauver la vie, ainsi que celle de vos proches, et votre propriété. Malheureusement, encore trop souvent cet appareil est présent dans les logements, mais peu de gens savent comment il fonctionne, comment l'entretenir et où l'installer. Voici quelques conseils qui devraient vous aider.

Le choix d'un extincteur

L'extincteur de type ABC est recommandé pour les propriétés privées.

Il contient de la poudre qui permet d'éteindre :

- Les feux de classe A (papier, bois, tissu, plastique, etc.);
- Les feux de classe B (essence, huile, solvants, peinture, etc.);
- Les feux de classe C (installations électriques, équipements électroniques, etc.).



Comment faire l'entretien?

L'extincteur portatif devrait être secoué légèrement au moins bimensuellement pour éviter que la poudre s'accumule au fond de l'extincteur et fige. En cas de besoin, celui-ci ne serait pas en mesure de fonctionner. De plus,

il est important de s'assurer que la pression de l'extincteur est bonne. Pour ce faire, il suffit de regarder le positionnement de l'aiguille du manomètre, qui doit être dans la partie verte. Il arrive parfois que l'extincteur se décharge s'il est soumis à des changements de température fréquents. Il est important de le faire inspecter annuellement par une personne qualifiée.

Où doit-il être placé?

L'extincteur portatif doit être placé dans un endroit facilement visible et accessible à une hauteur maximale de 1,5 m (5 pi) du sol et près d'une sortie. Il doit être hors de la portée des enfants et doit être éloigné de la cuisinière et des appareils de chauffage.

Quand l'utiliser?

Attention! Son utilisation doit être limitée à un début d'incendie qui n'est pas en train de se propager! Un feu d'un diamètre de 1 m de largeur sur 1 m de hauteur est la dimension maximale qu'un extincteur de 2,2 kg (5 lb) peut éteindre.

Comment l'utiliser?

Pour assurer une utilisation optimale de l'extincteur, voici les étapes à suivre advenant un début d'incendie :

1. Évacuez tous les occupants vers le point de rassemblement;



2. Appelez les pompiers au 911;
3. Si le feu est mineur et que l'endroit est sécuritaire, allez chercher l'extincteur;
4. Assurez-vous que l'extincteur est plein en vérifiant si le manomètre est en zone verte;
5. Brisez le scellé en tournant la goupille et tirez la goupille;
6. Testez l'extincteur dans un endroit sécuritaire pour faire sortir l'air du tuyau et pour vous assurer de son bon fonctionnement;
7. Placez-vous entre le feu et la sortie;
8. Approchez-vous à 2 ou 3 m du feu;
9. Dirigez le bec ou le cornet de l'extincteur vers la base des flammes;
10. Pressez la poignée pour libérer le contenu de l'extincteur et balayez de gauche à droite la base des flammes sur la largeur du feu;
11. Quittez la pièce et le bâtiment et attendez l'arrivée des pompiers.

Ne tentez jamais d'éteindre un incendie avec un extincteur dans d'autres circonstances que celles mentionnées plus haut. Dans le doute, quittez votre domicile immédiatement, fermez les portes derrière vous et appelez les pompiers une fois à l'extérieur. Ne mettez jamais votre vie en danger.



VISITE À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Par Carol-Anne Côté et Marjolie Côté,
enviroconseillères

Cette semaine, vos enviroconseillères ont visité la plateforme de compostage de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC). Lors de notre visite, nous nous sommes entretenues avec Keven Forgues, opérateur de machinerie lourde. Nous lui avons posé plusieurs questions sur le fonctionnement de la plateforme de compostage, un des multiples services offerts par la régie. Voici un résumé de l'entrevue.



Enviroconseillères :
Qu'est-ce que la RIGDSC?

Keven Forgues : Tout d'abord, la RIGDSC est un site d'enfouissement pour toutes les matières résiduelles domestiques de la région de Coaticook, en plus d'être un écocentre pour les matières dangereuses et les matériaux de construction. Nous offrons aussi un service de compostage.

EC : Quelles sont les étapes du processus de compostage?

KF : Les matières compostables arrivent directement des camions municipaux sur la plateforme de compostage. Les matières sont mélangées avec des copeaux de bois, puis sont façonnées en andains. Les andains de compost sont régulièrement retournés afin de distribuer la chaleur générée par la décomposition des matières organiques. L'été, cette étape est faite toutes les deux semaines, tandis qu'en période froide, nous les

retournons seulement une fois par mois. Le compost est ensuite tamisé et distribué aux municipalités.

EC : Quels sont les avantages du compostage dans la région?

KF : En plus de réduire l'enfouissement et d'être économique pour les municipalités, le compostage produit un matériel réutilisable, une terre riche en azote parfaite pour les jardins et les aménagements paysagers. De plus, 7000 tonnes de matières organiques compostées permettent l'élimination des émissions polluantes de 1 200 voitures par année. On peut aussi parler des emplois créés.

EC : Quels sont les problèmes souvent rencontrés sur la plateforme de compostage et quelles seraient les solutions?

KF : Malheureusement, le plastique, principalement les sacs, est la plus grande problématique. Le verre pose aussi problème, puisque les multiples manipulations brisent le verre, permettant à ce dernier de passer à travers le tamis durant l'étape de tamisage. Ce genre de corps étranger vient compromettre la qualité du compost en plus d'engendrer des coûts de triage. La seule solution est de l'éliminer à la source en offrant de l'information et de la sensibilisation aux citoyens de la région, d'autant plus que le compost est distribué aux municipalités gratuitement qui, à leur tour, le redistribuent à leurs citoyens.



17 AOÛT 2017, DÈS 17H

**Venez à la
rencontre de
nos artistes en
résidence**

Loriane Thibodau
Mathilde Leveau
Marie-Claude Drolet
Trevor Baird
Susan Kennedy
Élise Rubin



info@artsrozynski.com | www.artsrozynski.com

2133 chemin de Way's Mills, Barnston Ouest, J0B1C0 | 819 838-1657



FOSSES SEPTIQUES CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

Lors du budget du 28 mars 2017, le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Ce crédit d'impôt, qui est en vigueur pour 5 ans (de 2017 à 2022), vise à appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques.

MONTANT DU CRÉDIT

L'aide financière accordée par ce crédit d'impôt, qui pourra atteindre 5 500 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles payées par un particulier pour faire exécuter des travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées de sa résidence principale ou de son chalet.

DATES DE SIGNATURE DES CONTRATS

Le crédit pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles pourra être demandé pour les travaux réalisés en vertu d'une entente conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2022.

DATES DE PAIEMENT DES DÉPENSES ADMISSIBLES

Pour l'année d'imposition 2017, les dépenses admissibles devront avoir été payées après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} janvier 2018.

Pour chacune des années d'imposition de 2018 à 2022 inclusivement, les dépenses devront avoir été payées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre inclusivement.

TRAVAUX RECONNUS

Les travaux reconnus pour l'application du crédit d'impôt porteront sur la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible.

Les travaux reconnus comprendront également les travaux qui seront nécessaires à la remise en état des lieux.

Pour être reconnus, les travaux devront être réalisés dans le respect des règles prévues par la législation et la réglementation québécoises, dont le « Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées », et par la réglementation municipale applicable.

QUALIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Les travaux seront reconnus si leur réalisation est confiée à un entrepreneur ayant un établissement au Québec, autre qu'une personne qui est propriétaire de l'habitation ou d'une partie de la résidence isolée dans laquelle l'habitation est comprise ou qui est le conjoint d'une telle personne.

Au moment de la réalisation des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées résidentielles, l'entrepreneur devra être titulaire d'une licence appropriée délivrée par la Régie du bâtiment du Québec et détenir le cautionnement de licence.

Pour plus d'information, communiquer avec l'APCHQ au 514-353-9960 ou au 1-800-361-2037, poste 388.

FORMULAIRE D'ATTESTATION

Revenu Québec a rendu disponible le formulaire *Attestation de conformité de biens aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles* que doit remplir l'entrepreneur afin que le particulier ayant fait réaliser des travaux admissibles puisse réclamer le crédit d'impôt.

Source : apchq.com

Avant d'entreprendre vos travaux, vous devez contacter votre municipalité.

VENTES DE DÉBARRAS

2 SEPTEMBRE :

370, RUE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

434, RUE VINCENT

1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE :

341, RUE MONSIEUR-DURAND

155, RUE LALLIER



LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK

CHARLES POULIN

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂÎNÉS

Siège 1 c.poulin@coaticook.ca

Travaux publics • Régie des déchets • Ressourcerie • Famille et aînés • Gestion de l'eau

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook

FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 6 f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé café Coaticook

TOUS LES MARDIS DE 9 H À 11 H

Pour les femmes enceintes, qui allaitent ou donnent le biberon, pour le plaisir de jaser.
Information : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble Les Mots de gorge

TOUS LES MARDIS À 13 H
ET TOUS LES JEUDIS À 19 H

De retour à compter du 5 septembre.
Bienvenue à tous! Information :
Gisèle Chouinard, 819-849-6230.

FAMILLE

PARC LAURENCE DE COATICOOK

Les Contes de la fontaine

TOUS LES VENDREDIS À 16 H

Par beau temps, des histoires en plein air. Rencontre de clôture le 8 septembre!
Information : 819-849-4013, poste 102 ou 103,
contesdelafontaine.coaticook@gmail.com
ou facebook.com/contesdelafontaine.



CULTURE

SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

Olivier Brousseau et ses musiciens

19 AOÛT 2017

Souper à 19 h et spectacle à 20 h 30
Au coût de 45 \$. Information :
olivierbrousseau.com



CULTURE

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Samedi en musique avec Nathalie Pépin et François Longpré

SAMEDI 19 AOÛT DE 20 H À 22 H

Gratuit! Programmation complète :
gorgedecoaticook.qc.ca, 819-849-2331
ou 1-888-524-6743.

CULTURE

CIMETIÈRE SAINT-EDMOND

Spectacle de l'Harmonie de Coaticook

DIMANCHE 20 AOÛT À 11 H 45



Une prestation musicale originale dans le cadre verdoyant et paisible du cimetière Saint-Edmond. Célébrer la vie et la nature... Apportez vos chaises et votre goûter. Une contribution volontaire au profit de la paroisse et de l'Harmonie est toujours la bienvenue.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Vente à bas prix de la rentrée

MERCREDI 23 AOÛT DE 13 H À 19 H

Vêtements pour enfant à 0,25 \$ le morceau.
Articles scolaires de base gratuits (quantité limitée). Information : 819-849-7011, poste 231, ou familles@mfmrccoaticook.org.

CULTURE

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Samedi en musique avec Nathalie Pépin et Patricia Désorey



SAMEDI 26 AOÛT DE 20 H À 22 H

Gratuit! Programmation complète :
gorgedecoaticook.qc.ca, 819-849-2331 ou
1-888-524-6743.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre d'auteure avec Kim Thúy

MARDI 5 SEPTEMBRE À 19 H

Venez rencontrer l'auteure Kim Thúy à la bibliothèque de Coaticook, 5 \$ pour les abonnés, 10 \$ pour les non-abonnés.
Information : 819-849-4013, poste 103.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Club de lecture

MERCREDI 6 SEPTEMBRE À 13 H 30

BIEN-ÊTRE

L'ÉVEIL

Café-atelier

Accueillir nos émotions

LUNDI 11 SEPTEMBRE DE 13 H 30 À 15 H

Organisé par le CAB, pour les proches aidants, par Diane Carrier, psychoéducatrice. À L'Éveil (240, rue Roy, Coaticook). Information et inscription : 819-849-7011, poste 223.

BIEN-ÊTRE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Séance d'information sur la médiation citoyenne

MARDI 12 SEPTEMBRE DE 19 H À 20 H

Pour en connaître plus sur la médiation de conflit par des bénévoles et sur l'implication comme médiateur bénévole. Information : 819-345-1638.

COMMUNAUTAIRE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Portes ouvertes

JEUDI 14 SEPTEMBRE DE 15 H À 19 H

Venez discuter avec nos bénévoles et découvrir les nombreux services que nous offrons. Dégustation de plats de la popote roulante, collations, tirage de prix de présence.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé arrive bientôt

MARDI 19 SEPTEMBRE DE 13 H 30 À 15 H

Rencontre prénatale sur l'allaitement. Gratuit! Inscription : 819-849-4876, poste 57318.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé trucs

MARDI 19 SEPTEMBRE DE 9 H 30 À 12 H

Une infirmière pèse votre bébé et répond à vos questions. Gratuit! Information : 819-849-7011, poste 231, ou familles@mfmrccoaticook.org.



OFFRE D'EMPLOI

La bibliothèque publique de Coaticook est à la recherche de candidatures afin de pourvoir au poste suivant :

PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AU PRÊT

Poste temporaire à temps partiel d'environ 15 heures par semaine, de jour, de soir et de fin de semaine.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Le poste consiste principalement à effectuer les prêts et les retours de documents, à répondre aux usagers en matière de référence simple et à effectuer les réparations mineures des documents.

QUALIFICATION REQUISE

- Diplôme d'études secondaires (secondaire V).
- Connaissance des logiciels de Microsoft Office. La connaissance du système de gestion Symphony serait un atout.
- Connaissances littéraires et intérêt marqué pour l'activité culturelle.
- Aisance à travailler avec le public.

EXPÉRIENCE REQUISE

- Aucune. Cependant, toute expérience ayant trait au service à la clientèle ou au travail en bibliothèque serait un atout.

SALAIRE

- Selon l'échelle salariale en vigueur.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 23 août 2017 à 17 h à :

ADRESSE :

Bibliothèque Françoise-Maurice
34, rue Main Est, Coaticook, Québec
J1A 1N2
Courriel : biblcoat@bibliotheque.coaticook.qc.ca
Télécopieur : 819-849-0479



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 5 NOVEMBRE 2017

La présidente d'élection de la Ville de Coaticook est à la recherche de personnes disponibles, fiables et impartiales afin de remplir diverses fonctions de membres du personnel électoral en vue des élections générales du 5 novembre 2017.

PROFIL RECHERCHÉ

Les personnes recherchées doivent être fiables, disponibles, impartiales et posséder un bon jugement. L'expérience à titre de personnel électoral est un atout qui sera considéré.

Les personnes choisies devront s'abstenir de se livrer à un travail de nature partisane pour l'un ou l'autre des candidats à l'élection.

Toute personne intéressée doit obligatoirement remplir un formulaire disponible au Bureau des élections et le faire parvenir dûment rempli au plus tard le **1^{er} octobre 2017** auprès de Mme Geneviève Dupras, greffière et présidente d'élection, de l'une des façons suivantes :

BUREAU DES ÉLECTIONS

Hôtel de ville
a/s de Geneviève Dupras
150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3
Courriel : g.dupras@coaticook.ca
Télécopieur : vote par anticipation 819-849-9669

VOTE PAR ANTICIPATION : Dimanche 29 octobre 2017 de 11 h à 21 h

JOUR DU SCRUTIN : Dimanche 5 novembre 2017 de 9 h à 23 h



FORMULAIRE DE RECRUTEMENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : Jour : _____ Soir : _____

Date de naissance : _____ NAS : _____

EXPÉRIENCE Oui ☐ Non ☐

À titre de :

- | | |
|---|--|
| ☐ Préposé au maintien de l'ordre | ☐ Secrétaire au bureau de vote |
| ☐ Scrutateur au bureau de vote | ☐ Personnel du bureau de révision |
| ☐ Membre de la table de vérification | |

Lors de l'élection :

Quelle année : _____ Quelle municipalité : _____

Expérience durant une élection :

Provinciale : Oui ☐ Fédérale : Oui ☐ Scolaire : Oui ☐

EXIGENCES

Le travail exige de l'attention soutenue et de demeurer en position assise de longues heures dans la salle de scrutin.

TRAVAIL DE NATURE PARTISANE

Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête le serment.

FORMATION

Une formation sera obligatoire et se tiendra en soirée, date et heure à confirmer.



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT- TRÉSORERIE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du maire et du conseil municipal, le ou la titulaire du poste est responsable de l'administration, de la gestion et du bon fonctionnement de la municipalité. Cette personne doit remplir adéquatement toutes les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées par le Code municipal du Québec, par les lois et les règlements en vigueur ainsi que par toute résolution, politique ou directive du conseil municipal.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

La direction générale exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Assurer les communications entre le conseil municipal, les autres fonctionnaires et employés de la municipalité ainsi que les autres comités;
- Assurer les communications de la municipalité avec les citoyens et le public (médias sociaux, site Internet et journal municipal);
- Planifier, organiser, coordonner, contrôler et évaluer l'ensemble des services ainsi que toutes autres activités reliées à l'administration municipale;
- Voir à l'application du règlement de contrôle budgétaire de même que de la politique de gestion contractuelle de la municipalité;
- S'acquitter de tous les devoirs et obligations prévus, et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur;
- Assister le conseil municipal et les autres comités dans la préparation du budget;
- Remettre aux membres du conseil municipal un état des recettes et dépenses de la municipalité depuis le début de l'exercice financier, et ce, une fois par trimestre ou plus si requis;
- Procéder à l'étude des projets de règlement de la municipalité;
- Agir à titre de président d'élection;

- Agir à titre de secrétaire-trésorier;
- Assister aux séances du conseil municipal;
- Recommander, examiner, évaluer et approuver les documents, les mémoires et les rapports;
- Exercer le rôle de coordonnateur municipal de la sécurité civile;
- Faire rapport au conseil municipal sur l'exécution des décisions prises par celui-ci, voir à l'exécution de ces décisions et des règlements de la Municipalité;
- Participer à l'amélioration de la gestion de la municipalité et de l'administration de celle-ci dans l'intérêt de la population;
- Assurer le lien entre les différents comités locaux et le conseil municipal et soutenir les bénévoles au besoin;
- Agir à titre de responsable de la bibliothèque municipale;
- Réaliser toutes autres tâches qui lui sont confiées.

QUALITÉS REQUISES

La personne retenue doit posséder un sens accru du leadership, de la gestion, de la planification, de l'organisation et de la communication tant interpersonnelle qu'organisationnelle; démontrer une grande capacité d'autonomie, de créativité et d'innovation; faire preuve de rigueur et d'une vision stratégique.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine approprié (exemple : administration, droit, urbanisme) ou toute autre formation jugée équivalente;
- Avoir une bonne connaissance du milieu municipal est un atout;
- Démontrer une bonne maîtrise de français et de l'anglais oral et écrit;
- Maîtriser le logiciel comptable Sygem serait un atout.

CONDITIONS À L'EMPLOI

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 12 h le jeudi 24 août 2017 au sharvey.phd@videotron.ca à l'attention du Comité de sélection.

Note : La forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI

BRIGADIER, BRIGADIÈRE

La sécurité des écoliers vous tient à cœur?

Alors, cette offre d'emploi pourrait vous intéresser!

La Municipalité de Compton est à la recherche de personnes qui souhaitent occuper un poste de brigadier ou brigadière scolaire.

TYPE DE POSTE

Poste de brigadier ou brigadière scolaire surnuméraire (5 heures par semaine en moyenne selon horaire scolaire). La personne retenue travaillera en fonction du calendrier scolaire : cshc.qc.ca/upload/filemanager/CO_PRIM_17-18_col.pdf

EXIGENCES

- Être disponible pendant environ 35 minutes le matin à l'entrée des classes et environ 25 minutes à la fin de l'après-midi (sortie des élèves)
- Être responsable, ponctuel
- Être disponible à compter de la rentrée scolaire, soit le 28 août 2017

RESPONSABILITÉS

Faire traverser sécuritairement les élèves sur le chemin de Hatley lors de leur entrée et de leur sortie.

FORMATION

Une formation sommaire sera fournie lors de l'entrée en fonction.

APTITUDES

- Autonomie et débrouillardise
- Sens du service à la clientèle (politesse et diplomatie)

CONDITIONS SALARIALES

14,38 \$/h. Veste de sécurité et panneau d'arrêt fournis.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à :

Municipalité de Compton

a/s du directeur et préventionniste du SSI
3, chemin de Hatley, Compton, Québec JOB 1LO
Courriel : direction.incendie@compton.ca
Télécopieur : 819-835-5750
Téléphone : 819-835-5584, poste 228

Notez bien qu'à qualité égale entre les candidats, une préférence sera accordée aux résidents de Compton. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Seuls les candidats retenus seront contactés.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-5-9 (2017) MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 6-5-9 (2017) intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'y intégrer la zone à vocation touristique REC-112 ».

Ce projet de règlement prévoit que, dans la zone REC-112, les interventions suivantes soient soumises au processus d'évaluation et d'approbation des plans : projets de rénovation et de transformation touchant l'extérieur d'un bâtiment, projets d'affichage, projets liés à un usage, une construction ou un ouvrage complémentaire ou accessoire et projets d'aménagement des espaces extérieurs. Le projet de règlement précise également les objectifs d'aménagement et les critères d'évaluation pour chaque catégorie d'interventions.



Les dispositions contenues dans ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 11 septembre 2017 à 19 h 15** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 août 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 20 juillet 2017, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2017, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 7-002.1 (2017)

Règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire (RCI) visant la protection et la mise en valeur des boisés sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de préciser certaines dispositions du RCI et de

favoriser son application uniforme sur le territoire de la MRC, ainsi que de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant la durée de ce processus.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 24 juillet 2017.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe
Directrice générale adjointe



APPEL D'OFFRES

TRANSPORT ET CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, DES GROS OBJETS ET DES MATIÈRES PUTRÉFIABLES

La Municipalité de Stanstead-Est demande des soumissions pour le transport et la cueillette des matières résiduelles, des gros objets et des matières putréfiables pour une période de trois ans, soit 2018-2019-2020.

Les documents de soumission sont vendus exclusivement par le biais du système électronique d'appels d'offres (SEAO), accessible à l'adresse Internet suivante : seao.ca ou en contactant le service à la clientèle au 1-866-669-7326 ou en acheminant la demande par télécopieur au 1-514-257-8544.

Toute demande d'information relativement à la présente demande de soumission doit être adressée à Mme Claudine Tremblay, secrétaire-trésorière, au 819-876-7292.

Toute soumission devra être accompagnée de tous les documents demandés à l'apartie 1, « Instructions aux soumissionnaires ».

L'enveloppe de soumission devra être scellée; elle doit également indiquer clairement le nom du soumissionnaire et porter la mention « Soumission pour le transport et la cueillette des matières résiduelles, des gros objets et des matières putréfiables pour une période de trois ans, soit 2018-2019-2020 ».

Les soumissions devront être présentées suivant la formule prescrite, être signées par le soumissionnaire et parvenir au bureau de la Municipalité, au plus tard le 19 septembre à 11 h, et seront ouvertes publiquement au même endroit, le 19 septembre à 11 h 15, en présence des soumissionnaires intéressés.

La Municipalité de Stanstead-Est ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 2 août 2017.

Claudine Tremblay
Secrétaire-trésorière



Stanstead-Est
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stanstead-Est,

QUE le conseil municipal de Stanstead-Est, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 septembre 2017 à 20 h à l'hôtel de ville de Stanstead-Est, étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

- Propriété de Pierre Standish située au 3955, route 141, connue comme le lot 5416457 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Stanstead-Est

Cette dérogation mineure permettrait au requérant de régulariser :

- La superficie de 1 929 m²
- La façade de 57,81 m

Ces dimensions et cette superficie contreviennent à l'article 5.2.4 du règlement de lotissement n° 2016-05, actuellement en vigueur.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 2 août 2017.

Claudine Tremblay
Secrétaire-trésorière

Stanstead-Est
AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET AUX ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2017-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2016-04

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2017-04 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-04.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stanstead-Est,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} août 2017, le conseil municipal de Stanstead-Est a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2016-04 afin

d'autoriser l'épandage de MRF dans les zones de type « A », « Ar », « F », « AFR », « Ru » et « Rur ».

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION se tiendra le mardi 5 septembre 2017, de 18 h 30 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Stanstead-Est, situé au 7015, route 143 à Stanstead-Est. Au cours de cette assemblée sera expliqué le projet de règlement et seront entendus les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 7015, route 143 à Stanstead-Est de 9 h à 16 h du lundi au jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones sont concernées.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 2 août 2017.

Claudine Tremblay
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VENANT-DE-PAQUETTE**
AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE
EN VIGUEUR D'UN
RÈGLEMENT**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2017, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le règlement n° 17-331 intitulé « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction ».

Ce règlement a pour objet de doter la municipalité d'un règlement sur les conditions d'émission des permis de construction, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des

dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions d'émission d'un permis de construction applicables aux différentes zones de la municipalité.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 mai 2017. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 mai 2017. Le règlement n° 17-331 est donc en vigueur depuis le 10 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre communication dudit règlement du mardi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 5, chemin du Village, à Saint-Venant-de-Paquette.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, le 20 juillet 2017.

Roland Gascon
Directeur général par intérim



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE**
AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN
VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2017, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le règlement n° 17-328 intitulé « Règlement de zonage ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de zonage de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes ou à certaines zones (notamment et non limitativement concernant les bâtiments principaux et accessoires, les cours, l'affichage, les zones inondables, le milieu riverain et le littoral, l'abattage et la plantation

d'arbres, l'implantation à proximité de certaines activités contraignantes, les éoliennes). Il prévoit une classification des usages, la division du territoire en zones ainsi que les usages permis et les normes d'implantation applicables dans ces zones.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 17-327, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 29 juin 2017.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 mai 2017. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 mai 2017. Le règlement n° 17-328 est donc en vigueur depuis le 10 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre communication dudit règlement du mardi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, le 20 juillet 2017.

Roland Gascon
Directeur général par intérim



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
D'UN RÈGLEMENT

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2017, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le règlement n° 17-332 intitulé « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ».

Ce règlement a pour objet d'édicter le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, dont les secteurs et travaux assujettis, la procédure d'évaluation des projets ainsi que des objectifs et critères d'évaluation.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 mai 2017. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 mai 2017. Le règlement n° 17-332 est donc en vigueur depuis le 10 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre communication dudit règlement du mardi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 5, chemin du Village, à Saint-Venant-de-Paquette.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette,
le 20 juillet 2017.

Roland Gascon
Directeur général par intérim



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
D'UN RÈGLEMENT

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2017, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le règlement n° 2017-329 intitulé « Règlement de lotissement ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de lotissement de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et diverses normes de lotissement.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2017-327, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 29 juin 2017.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 mai 2017. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 mai 2017. Le règlement n° 2017-329 est donc en vigueur depuis le 10 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre communication dudit règlement du mardi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 5, chemin du Village, à Saint-Venant-de-Paquette.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette,
le 20 juillet 2017.

Roland Gascon
Directeur général par intérim



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
D'UN RÈGLEMENT

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 avril 2017, la Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le règlement n° 17-330 intitulé « Règlement de construction ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de construction de la Municipalité, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, dont le fait que les dispositions du Code national du bâtiment en font partie intégrante. Ce règlement prévoit de plus des normes diverses concernant notamment la construction et la démolition des bâtiments, ainsi que des dispositions relatives à la construction de rues et des entrées.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 10 mai 2017. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 mai 2017. Le règlement n° 17-330 est donc en vigueur depuis le 10 mai 2017.

Toute personne intéressée peut prendre communication dudit règlement du mardi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 5, chemin du Village, à Saint-Venant-de-Paquette.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette,
le 20 juillet 2017.

Roland Gascon
Directeur général par intérim



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental

VILLE DE Coaticook MRC Coaticook

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°52 AOÛT 2017